



Fragile amélioration de l'activité commerciale et industrielle en 2015

Après une année 2014 mitigée, l'économie guadeloupéenne reste fragile malgré l'amélioration de certains indicateurs économiques. Dans ce contexte, les entreprises principalement marchandes ont créé 2,8 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2015.

Le secteur commercial est mieux orienté. Toutefois, son poids dans l'ensemble des richesses créées dans le département a diminué de deux points entre 2012 et 2015. Dans la construction, l'activité se détériore de nouveau, en particulier, du fait de la fin du programme de réhabilitation du logement social et du manque de chantiers structurants.

La valeur ajoutée progresse légèrement pour les entreprises actives entre 2014 et 2015.

La majorité des entreprises sans salarié n'investissent pas. L'investissement est supérieur à 13 000 euros pour la moitié des entreprises employant de 10 à 249 salariés.

Ali Benhaddouche

En 2015, la croissance guadeloupéenne poursuit la reprise amorcée timidement en 2014 : elle s'élève à + 1,9 %, soutenue par l'ensemble des grands agrégats économiques de la demande. Les moteurs traditionnels de la croissance, la consommation et l'investissement, progressent après avoir marqué le pas en 2014 et se traduisent notamment par une hausse des importations. Les importations de biens de consommation courante augmentent de 2,1 % et les importations de produits agroalimentaires de 2,2 %. À l'inverse, les biens d'équipements ménagers sont en forte baisse (- 9,0 %).

Malgré une meilleure orientation, le marché du travail demeure sous tension. La création d'entreprises diminue pour la quatrième année consécutive, touchant principalement les secteurs de la construction et de l'industrie. Au niveau sectoriel, l'évolution de l'activité est contrastée. Si l'activité se redresse dans les secteurs du commerce et du tourisme, la morosité s'installe durablement dans le secteur du Bâtiment et Travaux Pu-

1 Le commerce génère 29 % des richesses totales produites

Principaux résultats des entreprises implantées en Guadeloupe en 2015 (en milliers d'euros)

| | Nombre d'unités | Chiffre d'affaires | Valeur ajoutée | Structure de la VA (%) | Excédent brut d'exploitation |
|--|-----------------|--------------------|------------------|------------------------|------------------------------|
| Industrie manufacturière, industries extractives et autres | 2 582 | 1 338 566 | 365 002 | 13,0 | 97 566 |
| - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac | 617 | 294 737 | 78 069 | 2,8 | 20 026 |
| - Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements | 201 | 190 451 | 36 541 | 1,3 | 1 836 |
| Construction | 4 257 | 1 047 723 | 287 436 | 10,2 | 66 688 |
| Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration | 11 413 | 6 770 808 | 1 186 238 | 42,2 | 349 603 |
| - Commerce : | 7 488 | 5 554 195 | 817 313 | 29,1 | 226 715 |
| dont : | | | | | |
| Commerce de gros, hors automobiles et motocycles | 1 341 | 2 156 924 | 247 479 | 8,8 | 71 155 |
| Commerce de détail, hors automobiles et motocycles | 5 261 | 2 663 273 | 434 906 | 15,5 | 121 218 |
| - Transports et entreposage | 1 331 | 883 916 | 236 243 | 8,4 | 89 473 |
| - Hébergement et restauration | 2 594 | 332 697 | 132 682 | 4,7 | 33 414 |
| Information et communication | 712 | 429 215 | 210 676 | 7,5 | 142 706 |
| Activités immobilières | 1 515 | 418 529 | 211 329 | 7,5 | 129 822 |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien | 5 759 | 923 549 | 492 045 | 17,5 | 145 645 |
| - Activités de services administratifs et de soutien | 3 232 | 549 126 | 277 177 | 9,9 | 69 080 |
| Autres activités de services | 2 045 | 128 829 | 57 165 | 2,0 | 17 963 |
| Ensemble | 28 283 | 11 057 219 | 2 809 893 | 100,0 | 852 441 |

Source : Insee - Esane 2015 (données individuelles).

blics (BTP) qui souffre d'un manque d'activité et de perspectives.

La consommation des ménages s'améliore et s'oriente principalement vers les biens de consommation non durables.

L'investissement, qui avait décroché l'année passée (-7 % en volume), rebondit en 2015 à +2,5 % en volume du fait des entreprises et des ménages. Après avoir reculé en 2014, les importations de biens d'équipement et de biens intermédiaires augmentent respectivement de 3,6 % et de 0,5 % en 2015.

Dans ce contexte, les entreprises principalement marchandes installées en Guadeloupe, ont généré près de 2,8 milliards d'euros de richesses en 2015. La valeur ajoutée dégagée par les entreprises martiniquaises s'élève à 3,1 milliards d'euros et celle créée par les entreprises implantées en Guyane à 1,2 milliard d'euros.

L'activité se détériore à nouveau dans le secteur de la construction

L'activité est restée faible dans le secteur du BTP. Après un premier semestre bien orienté, l'activité s'est ensuite tassée. La plupart des indicateurs se dégradent. Fortement dépendant de la commande publique, le BTP souffre toujours d'un manque de grands projets structurants. Dans ce contexte, ce secteur contribue pour 10 % à la formation de la valeur ajoutée totale produite en 2015. Le nombre de permis de construire délivrés pour les logements, en baisse depuis 2013, chute de 28,4 % en 2015. Les ventes de ciment, qui s'élève à près de 212 500 tonnes, ont peu progressé par rapport à l'année précédente, où les volumes avaient atteint leur plus bas niveau historique.

Les engagements de l'État en faveur du logement social ont diminué en 2015 pour s'établir à 40 millions d'euros (contre 58,1 millions d'euros en 2014). Toutefois, Cette baisse est à relativiser puisqu'il s'agit de la fin d'un programme de réhabilitation. Il sera amené à se renouveler dans le cadre

du confortement parasismique. L'ensemble des crédits engagés et mandatés ont permis, en 2015, la livraison de 1 779 logements (1 215 logements neufs et 564 en amélioration) contre 2 726 en 2014.

En 2015, les richesses produites par le secteur industriel guadeloupéen représentent 13 % des richesses totales produites sur le département (figure 1). Dans les industries manufacturières (hors Industries Agro-Alimentaires (IAA)), l'activité est restée mal orientée et la demande des entreprises est restée faible. En effet, le faible niveau d'ac-

tivité dans le secteur de la construction impactent directement l'activité du secteur de l'industrie des biens intermédiaires. Les importations de biens intermédiaires sont restées stables après une baisse conséquente de 7 % en 2014 et la progression des importations de biens d'équipement ne suffit pas à compenser la forte baisse de 2014 (-13 %). Les IAA représentent 22 % de la valeur ajoutée produite par le secteur industriel. L'activité dans ce secteur est mitigée, malgré une nette augmentation des exportations de rhum.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

L'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) doit permettre de réduire le coût du travail. Ce crédit d'impôt porte sur la masse salariale des salariés dont la rémunération brute est inférieure à 2,5 SMIC. Dans les DOM, son taux est de 7,5 % en 2015 (6 % pour la France hexagonale).

2 Le taux de marge progresse dans l'industrie

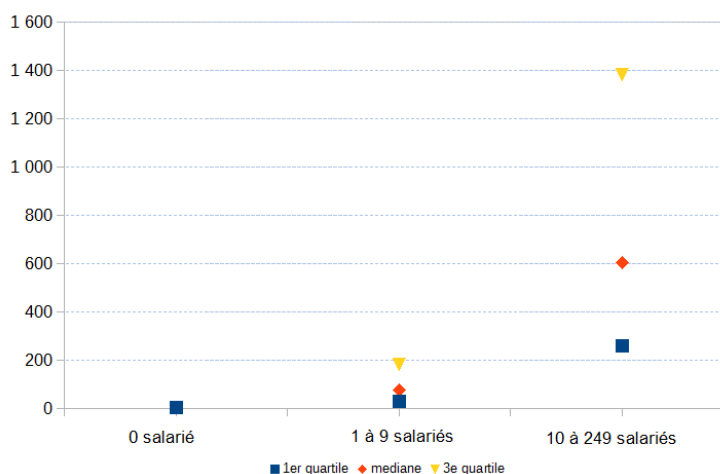
Quelques ratios d'analyse financière des entreprises implantées en Guadeloupe par secteur d'activité en 2015 (en %)

| | Taux de VA Vaht/CA | Taux de marge EBE/VA | Part des frais de personnel FP/VA |
|--|-----------------------|-------------------------|--------------------------------------|
| Industrie manufacturière, industries extractives et autres | 27,3 | 26,7 | 73,3 |
| - Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac | 26,5 | 25,7 | 74,3 |
| - Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements | 19,2 | 5,0 | 95,0 |
| Construction | 27,4 | 23,2 | 76,8 |
| Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration | 17,5 | 29,5 | 70,5 |
| - Commerce : | 14,7 | 27,7 | 72,3 |
| dont : | | | |
| Commerce de gros, hors automobiles et motocycles | 11,5 | 28,8 | 71,2 |
| Commerce de détail, hors automobiles et motocycles | 16,3 | 27,9 | 72,1 |
| - Transports et entreposage | 26,7 | 37,9 | 62,1 |
| - Hébergement et restauration | 39,9 | 25,2 | 74,8 |
| Information et communication | 49,1 | 67,7 | 32,3 |
| Activités immobilières | 50,5 | 61,4 | 38,6 |
| Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien | 53,3 | 29,6 | 70,4 |
| - Activités de services administratifs et de soutien | 50,5 | 24,9 | 75,1 |
| Autres activités de services | 44,4 | 31,4 | 68,6 |
| Ensemble | 25,4 | 33,8 | 66,2 |

Source : Insee - Esane 2015 (données individuelles).

3 La dispersion de la valeur ajoutée varie selon la taille de l'entreprise

Dispersion de la valeur ajoutée des entreprises guadeloupéennes en 2015 (en milliers d'euros)



Lecture : en 2015, 75 % des entreprises sans salarié ont une valeur ajoutée inférieure à 4 000 euros (médiane égale au premier quartile et troisième quartile), 50 % des entreprises de 1 à 9 salariés ont une valeur ajoutée inférieure à 78 000 euros, 25 % ont une valeur ajoutée inférieure à 29 000 euros et 25 % ont une valeur ajoutée de plus de 183 000 euros.

Source : Insee - Esane 2015 (données individuelles).

Le pacte de responsabilité et de solidarité

Le pacte de responsabilité et de solidarité vise principalement à réduire pour les entreprises :

- le coût du travail et la fiscalité des entreprises pour dégager des marges pour investir et créer des emplois ; à partir du 1^{er} janvier 2015, l'employeur d'un salarié payé au SMIC (qu'il soit déjà employé ou nouvellement recruté) ne paiera plus aucune cotisation patronale à l'URSSAF. Pour les salaires jusqu'à 3,5 fois le SMIC, les cotisations « Famille » seront abaissées de 1,8 point (d'abord en 2015 pour les salaires jusqu'à 1,6 SMIC, puis en 2016 pour les salaires compris entre 1,6 et 3,5 SMIC) ;

- les prélèvements salariaux pour mieux rémunérer le travail ; à partir du 1^{er} janvier 2015, les cotisations sociales payées par les salariés dont la rémunération est inférieure à 1,3 SMIC seront abaissées.

Un secteur commercial mieux orienté

En 2015, le poids des richesses produites par le secteur du commerce dans l'ensemble des richesses créées dans le département est en légère progression, profitant de hausse de la consommation principalement orientée vers les biens de consommation non durables (dédiés aux ménages) : les importations de biens de consommation courante augmentent de 2,1 % et les importations de produits agroalimentaires de 2,2 %. Sur le marché automobile, avec un record des ventes en fin d'année, les immatriculations de voitures particulières neuves progressent de 6,2 % par rapport à 2014.

Le secteur du commerce représente 29,1 % de la richesse créée en 2015, occupant toujours la première place au sein du segment des services principalement marchands. Le poids du secteur du commerce a néanmoins diminué de deux points entre 2012 et 2015. En 2015, le courant d'affaires des entreprises du secteur du commerce est bien orienté malgré un creux au troisième trimestre. Selon les chefs d'entreprise, l'accroissement de l'activité a particulièrement été significatif au début de l'année.

Taux de marge élevé davantage lié au besoin de financer des investissements

En 2015, le taux de marge est de 33,8 % sur les secteurs principalement marchands, hors agriculture et secteurs financiers (figure 2). Selon les secteurs, il varie entre 23 % et 30 %, sauf dans l'information et la communication et les activités immobilières où il est notablement plus élevé (respectivement 68 % et 61 %).

Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique¹ forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements. Ainsi, l'industrie, avec un taux de marge de 26 % et un taux d'investissement de 16 % a une rentabilité économique de 7 %. *A contrario*, la construction avec un taux de marge un peu plus faible (23 %) et un taux d'investissement bien plus faible (7 %) a une rentabilité économique plus forte (12 %).

En 2015, le taux de marge augmente sensiblement dans les secteurs des IAA, commerce de détail, hébergement et restauration, transports et entreposage et les autres services. En complément du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), en vigueur depuis 2013, le Pacte de responsabilité et de solidarité (PRS) participe, à partir du 1^{er} janvier 2015, à la baisse des charges. L'impact de ces mesures est plus fort pour les petites entreprises où les salaires sont en

moyenne inférieurs. Ces évolutions et celles de l'emploi influent directement sur le taux de marge.

Dans les activités immobilières, l'information et la communication, le taux de marge des entreprises est stable entre 2014 et 2015. Il reste néanmoins largement supérieur au taux de marge global. Ce niveau élevé s'explique par la présence de nombreuses sociétés civiles sans salarié. En effet, le taux de marge des unités légales sans salarié atteint fréquemment 100 %. L'entrepreneur individuel, bien qu'il puisse comptabiliser une partie de ses revenus ou charges patronales obligatoires en charges de personnel, se rémunère le plus souvent sur le résultat de son entreprise sans retenir de charges de personnel.

Valeur ajoutée médiane : 4 000 euros pour les entreprises sans salarié, 604 000 pour celles de 10 à 250 salariés

En 2015, la moitié des entreprises de 10 à 249 salariés dégagent une valeur ajoutée supérieure à 604 000 euros (figure 3). Cette valeur médiane est huit fois supérieure à celle des 1 à 9 salariés et 140 fois supérieure à celles n'ayant pas de salarié. Cependant,

en termes de disparités, les écarts de valeur ajoutée mesurés par le rapport interquartile (3^e quartile/1^{er} quartile) sont très faibles parmi les entreprises sans salarié. Ils se situent à 7 pour les entreprises employeuses. Trois quarts de ces entreprises sans salarié ne dégagent qu'une valeur ajoutée inférieure à 4 000 euros. Avec une valeur ajoutée médiane à 4 000 euros, ce sont ainsi près de 14 000 unités qui ne financent pas l'équivalent d'un SMIC (coût annuel à temps plein, charges patronales comprises, près de 20 000 euros).

La valeur ajoutée progresse pour les entreprises actives entre 2014 et 2015

En 2015, dans les secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée des entreprises employeuses actives à la fois en 2014 et en 2015 progressent respectivement de 1 % et de 2,8 % par rapport à 2014. La valeur ajoutée médiane a augmenté de 2 %. Entre 2014 et 2015, les entreprises de 10 à 249 salariés ont réalisé plus de croissance (+ 3,4 %) : la valeur ajoutée médiane pour ces entreprises croît de 4 %. L'évolution médiane est la plus faible pour les entreprises

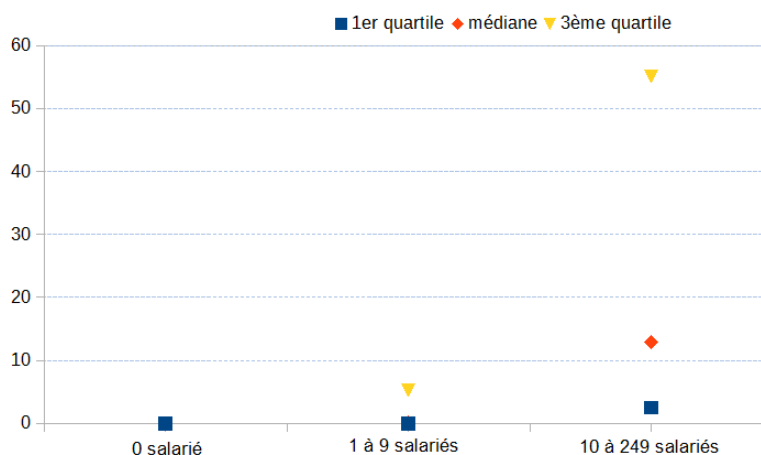
Les entreprises ont investi 420 millions d'euros

En 2015, l'investissement corporel brut, hors apports des entreprises des secteurs principalement marchands non financiers et non agricoles, s'élève à 420 millions d'euros. Il chute de 15 % par rapport à 2014. Les secteurs qui investissent le plus sont les activités immobilières (122 millions d'euros pour la location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués), l'industrie (171 millions d'euros), le commerce (50 millions d'euros) et les activités de services administratifs et de soutien (43 millions d'euros dont 37 millions d'euros pour les activités de location et de location-bail). Puis viennent l'information et la communication (29 millions d'euros) et la construction (28 millions d'euros).

Les entreprises sans salarié ont réalisé 29 % de l'investissement total. Cette proportion importante s'explique par une forte hétérogénéité de ces structures : on y retrouve des artisans, des professions libérales, mais aussi des holdings, des SCI, etc. Les secteurs de la location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués et les activités de location et location-bail représentent près des deux tiers de l'ensemble des investissements de ces petites entreprises.

4 Forte dispersion de l'investissement pour les entreprises de 10 à 249 salariés

Dispersion de l'investissement des entreprises guadeloupéennes en 2015 (en milliers d'euros)



Lecture : en 2015, 50 % des entreprises guadeloupéennes de 10 à 249 salariés ont investi moins de 12 900 euros (médiane), 25 % ont investi moins de 2 500 euros (1^{er} quartile) et 25 % ont investi plus de 55 000 euros (3^e quartile).

Source : Insee - Esane 2015 (données individuelles).

¹ Excédent brut d'exploitation / (immobilisations corporelles et incorporelles + besoin en fonds de roulement).

de 1 à 9 salariés (+ 1,4 %). En revanche, elle est la plus forte pour les entreprises de 250 salariés et plus (+ 12,9 %).

Investissement médian nul pour les entreprises sans salarié

Les montants investis par les petites entreprises sont faibles, en lien avec le niveau de leur activité. Au-delà des spécificités liées au secteur d'activité, si une partie importante des petites sociétés n'investit pas, cela est souvent lié à une contrainte économique. Ainsi, l'excédent brut d'exploitation, qui permet notamment de financer l'investissement, est nettement plus faible pour les sociétés non investisseuses. Ceci peut écarter toute possibilité d'investir par l'autofinancement ou via l'endettement, l'obtention d'un prêt étant plus difficile dans ces conditions. En 2015, seule une entreprise sans salarié

sur dix a investi : pour la moitié d'entre elles, l'investissement est inférieur à 2 000 euros et pour le reste il est inférieur à 5 500 euros. La moitié des entreprises de 1 à 9 salariés n'ont pas investi. Parmi celles qui ont

investi, la moitié a investi moins de 5 000 euros (3^e quartile), soit dix fois moins que les unités de 10 à 249 salariés (figure 4). Le montant médian s'élève à 13 000 euros pour les entreprises de 10 à 249 salariés. ■

Définitions

Comprendre les soldes comptables : Le chiffre d'affaires se compose de la production vendue de biens et services et les ventes de marchandises. Les marchandises ne sont pas une production réalisée par l'entreprise qui les commercialise, contrairement aux productions vendues de biens ou services. Contrairement au chiffre d'affaires, la valeur ajoutée hors taxes correspond à ce qui est vraiment créé par l'entreprise. Elle s'obtient en additionnant le chiffre d'affaires, la production stockée et les autres produits d'exploitation, auxquels sont retranchées les consommations intermédiaires, les charges d'exploitation et la variation de stock. Les valeurs ajoutées peuvent s'additionner car les consommations intermédiaires sont soustraites. Transformées, ces consommations permettent la production d'autres biens ou services ou la vente de marchandises. Certains secteurs d'activités bénéficient de subventions. Les entreprises sont également taxées. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production s'obtient en ajoutant à la valeur ajoutée les subventions et en retranchant les impôts et taxes. La valeur ajoutée au coût des facteurs de production se divise en deux parties : les frais de personnel qui permettent la rémunération du facteur de production « travail » et l'excédent brut d'exploitation qui s'interprète comme le revenu du facteur de production « capital ». L'excédent brut d'exploitation (EBE) n'est pas seulement la rémunération des apporteurs de capitaux ou le bénéfice de l'entreprise. Il permet de rémunérer les actionnaires, mais également de rembourser les dettes ou de financer des investissements. Il rémunère également le travail des entrepreneurs individuels.

Le taux de valeur ajoutée mesure la performance de l'outil de production, le degré d'intégration ou de sous-traitance d'une entreprise dans une filière de production. Plus ce taux est élevé, plus l'entreprise contribue à créer de la valeur et plus elle est intégrée dans le tissu économique. Une entreprise qui réalise en interne l'ensemble de la chaîne de production aura un taux de valeur ajoutée plus important que celle qui sous-traite certaines étapes, à chiffre d'affaires égal. Taux faible : peu de main-d'œuvre, processus court, activité commerciale. Taux élevé : part importante de la main-d'œuvre dans les processus, activité de services.

Le taux de marge : La valeur ajoutée au coût des facteurs de production (y compris les subventions d'exploitation, hors impôts et taxes d'exploitation) permet aux entreprises de payer les frais de personnel et de dégager un excédent brut d'exploitation... Le taux de marge est le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de production (VACF). La comparaison des taux de marge entre secteurs est un exercice délicat. Chaque secteur présente en effet des particularités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital et du cycle conjoncturel. Les secteurs capitalistiques ont de fait un taux de marge plus élevé que les secteurs de main-d'œuvre. Dans le partage de la VACF, le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, l'EBE notamment, pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements. La taille des entreprises, mesurée par l'effectif salarié, influe sur les taux de marge. Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de dix salariés que dans les autres. Les micro entreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés mais rémunèrent leur travail sur le résultat de l'entreprise. Le taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Or, les micro entreprises sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses aux Antilles-Guyane qu'en France. La comparaison des taux de marge n'est donc juste qu'à structure équivalente.

Sources

L'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) est le système d'information qui permet d'élaborer les statistiques structurelles d'entreprises françaises, à destination à la fois des autorités politiques et administratives françaises (sous l'égide du Cnis), de la Commission européenne (Eurostat), des statisticiens français et en particulier des comptables nationaux. Le dispositif Esane combine des données administratives (déclarations annuelles de bénéficiaires des entreprises et données annuelles de données sociales) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle (ESA)). Mis en place en 2009 sur l'exercice 2008, ce dispositif remplace le précédent système composé de deux dispositifs avec les enquêtes annuelles d'entreprise (EAE) et le système unifié de statistiques d'entreprises (Suse) s'appuyant sur les déclarations fiscales, en les unifiant. Le champ d'Esane est celui des entreprises marchandes à l'exception du secteur financier et des exploitations agricoles. Ce champ est défini à partir des codes de la nomenclature d'activité NAF. Les soldes comptables présentés dans cette étude sont calculés à partir d'Esane.

Service territorial de Guadeloupe
Rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédacteur en chef :
Béatrice Céleste

Rédacteur en chef adjointe :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Typhenn Reculard

ISSN : 2416-8106
© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Benhaddouche A., « En 2015, le secteur de la construction demeure fragile », Insee Analyses Guyane n° 30, août 2018.
- Benhaddouche A., « En 2015, l'activité industrielle résiste », Insee Analyses Martinique n° 26, août 2018.
- Benhaddouche A., « Activité en berne pour les entreprises guadeloupéennes en 2014 », Insee Analyses Guadeloupe n° 28, mars 2018.

